

TITRE PRO CIMA - Conducteur d'Installations et de Machines Automatisées

Production - Performance industrielle

16/01/2026

Résumé

Le Titre Professionnel CIMA (Conducteur d'Installations et de Machines Automatisées) forme des professionnels capables de conduire, régler et surveiller des installations de production automatisées.

Ils maîtrisent l'ensemble du processus de fabrication, de la mise en fonctionnement des machines jusqu'au contrôle de la qualité et à la maintenance de premier niveau, en garantissant la sécurité, la performance et la continuité de la production.

Public et prérequis

Maîtrise des fondamentaux en français et mathématiques.

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Préparer et approvisionner le poste de travail et les équipements périphériques
- Démarrer, mettre en cadence et arrêter une installation de production
- Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production
- Réaliser les opérations de production
- Contrôler les produits fabriqués
- Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau et de nettoyage d'une installation de production
- Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles dans un secteur de production

Contenu de la formation

- Communication professionnelle
- Bureautique
- HSE
- Habilitation électrique
- Gestion de production
- Mécanique et métrologie
- Automatisme
- Electrotechnique
- Pneumatique
- Hydraulique
- Conduite de ligne de production
- Maintenance 1er niveau

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelles et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

CODE RNCP
37398

DATE DE PUBLICATION
23/03/2023

CENTRES DE FORMATION
Colmar, Strasbourg, Mulhouse,
Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION
14 mois

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles et établissements
- Un accompagnement sur mesure pour chaque apprenant
- Une pédagogie innovante et participative
- Des formateurs experts, issus directement du terrain professionnel
- Une expertise reconnue, tournée vers les métiers de demain
- 4 centres en Alsace
- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Elles se déroulent principalement en présentiel, des modules peuvent être animés en distanciel pour certains apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée par un jury habilité, à partir d'une situation professionnelle concrète ou reconstituée. Elle est complétée par différents outils d'évaluation tels qu'un entretien technique, un questionnaire professionnel et l'analyse des réalisations du candidat.

Un dossier professionnel, récapitulant les expériences et les compétences acquises, ainsi que les résultats des évaluations réalisées tout au long de la formation, viennent étayer la décision du jury.

Validation et certification

DDETSPP

Le Titre Professionnel est une certification délivrée par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

Nos centres assurent la préparation à la certification dans son intégralité et organisent les sessions d'évaluation avec des jurys agréés par le Ministère du Travail.

Capacité d'accueil

12

Délai d'accès à la formation

Le délai moyen d'accès à nos formations est de 2 à 4 semaines à compter de la validation de la demande et/ou de la signature de la convention. Ce délai peut varier en fonction des disponibilités et du calendrier. Un aménagement peut être étudié au cas par cas.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Le titulaire pourra entrer dans la vie active ou préparer une formation en :

- Titre Professionnel "Technicien de Production Industrielle" (TPI)
- Titre Paritaire à Finalité Professionnelle "Pilote de Systèmes de Production Automatisée" (PSPA)

Equivalences :

- CQPM "Conducteur d'équipement industriel" (CEI)

Métiers et débouchés

- Conducteur de lignes
- Conducteur de machines
- Conducteur de lignes automatisées
- Conducteur de machines automatisées
- Opérateur sur machines automatisées